



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Lettre d'information
aux éleveurs des
Bouches-du-Rhône

N°153
MAY-JUIN 2024

travail
élevage

Edito	2
Actualités	3
La transhumance inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité	5
Le monde de l'élevage perd un patron ! René Tramier est parti pour sa dernière transhumance	7

René Tramier



René Tramier vient de nous quitter des suites d'une longue maladie. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition de celui qui était unanimement considéré et à juste titre comme le patron de l'élevage. René était considéré ainsi au sein de la Chambre d'agriculture dont il fut élu pendant de nombreux mandats. Par son engagement, son charisme, sa maîtrise des dossiers, il y a laissé une trace indélébile, marquant durablement tous ceux, élus, salariés ou encore partenaires de notre Institution qui ont eu l'honneur d'œuvrer à ses côtés.

Il était également par le monde de l'élevage et le secteur agricole dans son ensemble, ceux-ci appréciant l'homme humble, affable mais au caractère néanmoins bien trempé dès lors qu'il s'agissait de défendre les intérêts de la profession et de ses collègues éleveurs en particulier. Travailleur acharné, visionnaire, fédérateur, René a consacré sa vie au collectif. Sa détermination et sa disponibilité sans failles ont permis de mener à bien des initiatives majeures dans l'objectif de structurer la filière et de surmonter bien des défis : transformation de la coopérative de Saint-Martin-de-Crau, EDER PACA, MRE, Maison de la Transhumance, lutte contre la brucellose ovine...

Son influence dans le secteur de l'élevage l'amena, en outre, à siéger à la FNO pendant près de trois décennies. Un parcours qui forge le respect ! Son engagement ne se limitait toutefois pas aux grandes structures. Dévoué, passionné, homme de terrain, il trouvait toujours en effet le temps d'aider individuellement ses collègues éleveurs... Nous perdons un ami de toujours et un grand défenseur de l'agriculture et du monde de l'élevage. Un grand Merci René. Nous ne t'oublierons pas !

Le destin est cruel puisque nous avons eu malheureusement la tristesse d'apprendre la disparition également ces derniers jours de **Patrick Bornand**, une autre figure emblématique de la filière élevage, qui a lui-aussi tant donné pour le collectif et siégé dans nombre de structures professionnelles.

Au nom des élus et du personnel de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, je veux assurer leurs proches de toute notre amitié.



*De ces grands hommes, il nous reste un héritage et une feuille de route.
Poursuivre le travail qu'ils ont accompli et faire nôtre leur ambition de donner
un avenir meilleur à la filière élevage de notre département.*

Patrick Lévêque

Président de la Chambre d'agriculture



Conférence annuel de l'élevage : Jeremy Decerle comme invité d'honneur

Éleveurs de tous les secteurs de l'élevage départemental et représentants professionnels se sont retrouvés à cette conférence annuelle de l'élevage, organisée par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône en collaboration avec le Crédit Agricole. **Jérémy Decerle**, Éleveur en Bourgogne-Franche-Comté et Député Européen, est venu donner quelques éclairages aux éleveurs sur les institutions européennes, la politique agricole et le rôle des députés pour défendre les intérêts français.



- ▼ M. Decerle a exposé les combats menés depuis 2019. Il a aussi livré **sa vision des enjeux de l'agriculture**. Entre crise agricole, complexité de la PAC, retards de paiements, surenchère administrative, guerre en Ukraine, distorsion de concurrence..., la profession agricole a pu évoquer ses réalités et partager ses inquiétudes.
- ▼ Le député européen a d'abord pris un temps pour rappeler les grands textes législatifs qui régissent la politique agricole, le fonctionnement des institutions européennes et l'action des députés français sur la dernière programmation. Il a notamment évoqué les plans stratégiques dans lesquels on retrouve les aides directes distribuées aux éleveurs, mais aussi les aides découplées.





- ▶ Cette conférence a permis de faire un **point complet sur les enjeux européens** et l'importance de s'y intéresser pour agir sur les sujets locaux.
- ▶ Les éleveurs présents ont posé de nombreuses questions au Député pour mieux comprendre, mais ils l'ont également interpellé sur les inégalités entre les pays membres.
- ▶ Le Président de la Chambre d'agriculture a rappelé les enjeux de la filière élevage et a souligné les efforts communs consentis dans la cadre de la reprise de l'outil de Tarascon.
- ▶ Un dernier sujet sur les assurances prairies par le **Directeur France Crédit Agricole des Assurances** a permis aux participants d'appréhender un dispositif qui leur paraît complexe. Les explications ont éclairé les questionnements des éleveurs présents.





LA TRANSHUMANCE INSCRITE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réuni au Botswana en décembre 2023, a inscrit « La transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux », au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



▶ UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRATIQUES

DIX PAYS BÉNÉFICIENT DÉSORMAIS DE L'INSCRIPTION :

▼ L'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg et la Roumanie.

Pour la France, le dossier est porté depuis 2019 par le **Collectif des Races Locales de Massif** (CORAM), en partenariat avec la Maison de la transhumance pour la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de nombreux acteurs du monde pastoral. Il a abouti en juin 2020 à l'inscription des pratiques et savoir-faire de la transhumance en France au patrimoine culturel immatériel national.

SIX PRINCIPAUX TERRITOIRES ONT ALORS ÉTÉ IDENTIFIÉS :

▼ Pyrénées, Vosges, Jura, Corse, Alpes-Provence, Cévennes-Massif central.

La réalisation des **fiches d'inventaire** a permis de constater une **grande diversité des usages** dans ces territoires, depuis les transhumances à pied ou en camions, estivales ou hivernales, de courtes ou longues distances, ovines, bovines caprines ou encore équinés.



Inscription de la transhumance au PCI

- Pays ayant obtenu l'inscription en 2019
- Pays ayant obtenu l'inscription en 2023

▶ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Maison de la transhumance porte une **vision moderne** de ces pratiques, mettant largement en avant la grande capacité d'adaptation de la profession, éleveurs et bergers. Elle s'est, depuis l'obtention de l'inscription, résolument engagée dans la valorisation de celle-ci.

Sont ainsi en cours de réalisation une **exposition itinérante** intitulée **Où vas-tu berger.e ?** qui sera présentée à partir de mars 2025 au Musée de la Camargue, la mise en œuvre d'un **agenda numérique** des

LA TRANSHUMANCE INSCRITE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

évènementiels dénommé *Inspirations de rencontres Transhumance et Pastoralisme entre la Provence et les Alpes du Sud*, ainsi que l'organisation de temps de célébration de l'inscription dans les six départements de la Région.

▶ LE DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE COMMUNICATION

Sur le plan national, le CORAM, s'appuyant sur le Comité de Pilotage du dossier, a élaboré un **Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance** qui met notamment en avant les questions juridiques, la transmission des savoir-faire et la création d'un observatoire de la pratique.

Des financements ont par ailleurs été obtenus dans le cadre d'un programme intitulé **Réseau national Agricultures et Ruralités**, permettant le déploiement d'une stratégie nationale de médiation et de communica-

tion sur les valeurs culturelles et sociétales de la transhumance. Il sera pris en charge par la Maison de la transhumance en partenariat avec le Ministère de la Culture, le CORAM et les différents relais territoriaux dans les massifs concernés.

Sont ainsi prévus la réalisation d'une **brochure** et d'une **exposition itinérante** sur les transhumances en France, un **kit de communication** à destination des relais territoriaux, une **mallette pédagogique**, la mise en ligne du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance, un **agenda numérique** des évènementiels liés à la transhumance (...), ainsi que l'activation du **site internet** existant :

www.transhumance-patrimoine.fr



LIONEL ESCOFFIER, PATRICK FABRE
MAISON DE LA TRANSHUMANCE





LE MONDE DE L'ÉLEVAGE PERD UN PATRON ! RENÉ TRAMIER EST PARTI POUR SA DERNIÈRE TRANSHUMANCE

*La nouvelle s'est rependue comme une trainée de poudre, **René Tramier**, le leader incontesté de la filière élevage des Bouches-du-Rhône **vient de partir**. Celui qui a tant donné pour ce métier et cette corporation va maintenant se reposer au paradis des Bergers. Difficile de croire pour cette filière que nous ne reverrons plus **René l'incontournable**.*

**ON VOUS RETRACE LE PARCOURS
D'UN HOMME QUI AURA MARQUÉ,
ET MARQUERA POUR TOUJOURS,
DE SON EMPREINTE LE MONDE
DE L'ÉLEVAGE.**

Né en **1946** à Jonquières, dans le Vaucluse, René Tramier quitte l'école dès l'âge de 14 ans pour s'occuper du troupeau familial, à la suite de problèmes de santé de son père. Installé dans le Nord des Bouches-du-Rhône, il se fait une réputation auprès des éleveurs pour son solide sens du commerce qu'il exerce dans les grandes foires ovines de Provence. En **1979**, il est sollicité par Louis Clavier, un éleveur important de Crau, terre de la brebis Mérinos d'Arles et des « capitalistes », comme il aime appeler malicieusement les éleveurs de cette plaine, pour entrer au conseil d'administration

de la FD013, afin de la « rajeunir ». Trop occupé à son élevage jusqu'alors, il n'a jamais fait de syndicalisme.



Les ovinpiades

Louis Escoffier, Francis Solda et René Tramier

LE MONDE DE L'ÉLEVAGE PERD UN PATRON ! RENÉ TRAMIER EST PARTI POUR SA DERNIÈRE TRANSHUMANCE



— Salon International de l'Agriculture à Paris —

La suite fut fulgurante. Après avoir redressé les comptes de la FDO à la demande du Président d'alors, René Lambert, il prend la suite de celui-ci en **1983**. Dans la foulée, il prend la présidence du Service élevage de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, alors que les ovins n'y sont jusqu'alors pas représentés. A la demande de la FNO, il relance, avec l'appui de quelques éleveurs des départements voisins, portés par la nécessité commune de la défense de la grande transhumance, la Fédération Régionale Ovine du Sud-Est (FROSE).

Il est également Président du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 13) et de la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS PACA). Sur le plan économique, il restructure les coopératives départementales pour créer celle du « Mérinos », qu'il installe dans de nouveaux locaux à St-Martin-de-Crau, puis regroupe les coopératives régionales pour créer « l'Agneau Soleil ». Il fonde également la Maison Régionale de l'Élevage, en y fédérant, à force de patience, l'ensemble des filières d'élevage régionales.

Homme au caractère bien trempé dès qu'il s'agit de défendre les intérêts de la profession, il pilota ainsi de main de maître quasiment toutes les structures d'élevage régionales, ce qui lui demanda une disponibilité hors norme. Cela ne l'empêchait pas de prendre également le temps d'aider individuellement les éleveurs, dont certains, surtout préoccupés d'être auprès de leurs bêtes, étaient peu enclins aux questions administratives. Il sut ainsi faire prendre un virage essentiel à une profession imprégnée d'une culture spécifique, qui avait alors ses propres codes, parfois teintés de rudesse, celle des éleveurs transhumants de Provence.



— Manifestation FDSEA et FDO à Marseille —

Compte tenu de la taille des troupeaux (les plus grands de France), du nombre de bergers salariés employés, de l'existence de nombreux élevages dits « herbassiers », des surfaces considérables pâturées, de la nécessité de la grande transhumance estivale vers le massif alpin, celle-ci était en effet un peu en décalage, voire en marge, des différentes administrations concernées. Surtout à une époque qui vit arriver différentes primes dans les élevages et la montée en puissance de déclarations obligatoires de toutes sortes.



LE MONDE DE L'ÉLEVAGE PERD UN PATRON ! RENÉ TRAMIER EST PARTI POUR SA DERNIÈRE TRANSHUMANCE

Au sein du pôle élevage de la Chambre d'agriculture et dans le seul but de fédérer l'ensemble des filières, il mettra en place le bulletin mensuel Treiz'Élevage et par la suite les rendez-vous Treiz'Élevage, plus communément appelé le repas des éleveurs.

Une de ses fiertés est sans doute, **entre 1980 et 2006**, la lutte qu'il mena pour l'éradication de la brucellose ovine, alors endémique dans les troupeaux provençaux. Elle provoqua de très fortes tensions dans le milieu de l'élevage ovin, tensions accentuées par le nombre de départements concernés par la grande transhumance ovine : une dizaine, les six de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que ceux de Savoie, Isère, Drome et du Gard. Les réunions avec les services sanitaires de l'époque furent très houleuses, avec des mesures coercitives pas toujours comprises ni acceptées par les éleveurs.

Homme au grand cœur, responsable professionnel respecté de tous, René siégea à la FNO de **1980 à 2007**, ce qui lui permit notamment de faire reconnaître sur le plan national les différentes valeurs de l'élevage pastoral et transhumant. Il a mené également un combat important pour les manadiers afin d'assainir les cheptels vis-à-vis de la tuberculose bovine. Des luttes sanitaires, il en mena de nombreuses. Il était un défenseur incroyable en réunion avec les vétérinaires pour discuter des tarifs de prophylaxies. On peut dire sans complexe qu'il était craint dans ce genre d'exercice.

En **1997**, enfin, il crée la Maison de la transhumance, avec notamment Jean Boutin, alors Directeur du Conservatoire des Espaces Naturels de Provence, et Jean-Claude Duclos, conservateur du Musée Dauphinois. « Nos organisations professionnelles sont trop sou-

vent agricole-agricoles. Quand j'ai fondé la Maison de la transhumance, j'ai voulu qu'il y ait trois collèges : les agriculteurs, les écologistes, et les représentants du monde culturel. C'est primordial. Il faut travailler avec tout le monde » estime-t-il. « *Le but de cette Maison, est de faire savoir, là où la transhumance est pratiquée, combien elle est nécessaire. Pour nous, éleveurs et bergers, attachés au bien-être de nos brebis, il n'y a pas d'autre moyen de les nourrir, sous nos climats, que de continuer à les conduire en montagne durant les quatre mois d'été* » dit-il.



— Maison régionale de l'élevage —

Depuis 2012, la Maison de la Transhumance est domiciliée au Domaine du Merle, propriété de L'Institut Agro, au cœur de la plaine de la Crau, sur la commune de Salon-de-Provence. Un lieu qui tenait également à cœur à René, et pour lequel il ne comptait pas son temps.

Nous ne pouvons qu'unanimentement lui dire merci pour le temps qu'il a passé à œuvrer dans l'intérêt du monde de l'élevage et de ses éleveurs.

Merci René !!



Soirée des Eleveurs 2021 : de gauche à droite : Julien Henry (Président de la Caisse Locale d'Arles - Crédit Agricole), Jacques Mailhan (Président Elevage CA13), Romain Blanchard (Président FNSEA13), Rémy Benson (Président GDS13), René Tramier, Chantal Lambert (Éleveuse), Patrick Lévêque (Président CA13)

Chambre d'agriculture	Maison des Agriculteurs 22, av. Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence	☎ 04 42 23 06 11	accueil@bouches-du-rhone.chambagri.fr www.paca.chambres-agriculture.fr
Bovin 13	//	☎ 04 42 23 86 46	s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr www.bovin13.com
GDS 13	//	☎ 04 42 23 86 37	gdsbdr@yahoo.fr
Syndicat Caprin	//	☎ 04 42 23 86 46 06 78 20 02 46	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
FDO	Avenue de Céret 13310 St-Martin-de-Crau	☎ 06 71 76 31 92	fdo13@yahoo.fr

Pour recevoir la lettre, vous devez adhérer à l'une des quatre structures (FDO 13, Bovin 13, GDS 13 ou le Syndicat Caprin) ou souscrire à un abonnement pour les personnes hors département ou non professionnelles. Pour tous renseignements : 04 42 23 86 46.

Co-directeurs de publication : Patrick LÉVÊQUE, Rémy BENSON, Coralie BOYER, Juliette FANO, Luc BOURGEOIS. Structures : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Syndicat Caprin des Bouches-du-Rhône, Fédération Départementale Ovine 13, Association Bovin 13, GDS des Bouches-du-Rhône. Rédacteurs : Audrey SEIGNER, Sébastien ATTIAS. Photos : CA13, Syndicat caprin, Maison de la Transhumance, Bovin 13, Hervé HÔTE / Agence Caméléon, Eric BELLEAU. Conception graphique et impression : Studio B - www.studiob-design.fr - 04 90 96 39 04. Tirage : 450 ex.

METTRE UN PEU
de blé
DE COTÉ
ME PERMETTRA
d'en faire
POUSSER

NOUVEAU : LIVRET PROJET AGRI

Pour 1 € de Droits générés par les intérêts de votre épargne, ce sont 100 € de crédit à un taux préférentiel pour votre installation.

Dans les conditions et selon les limites indiquées au contrat Compte Sur Livret (CSL) PROJET AGRICOLE. Offre réservée aux personnes physiques. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt par votre Caisse régionale.

ca-alpesprovence.fr

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 25, Chemin des Trois Cyrès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2 - 381976448 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07019231.



ALPES PROVENCE